



72 rue de la Fontaine Disparue
42800 CHAGNON
TEL 04.77.75.44.10

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2021

PRESENTS : Mmes Frédérique CHAVE, Dominique PAGLIARIN, MM. Pascal COLOMBAN, Bruno VACHON, Maurice PIEGAY, Dominique DUGAND, Jean Michel FOND et Eric FERRAND

Etaient absentes excusées : Virginie CHIRAT, Colette CHAISE

Le compte rendu du 2 septembre est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

23-2021

Renouvellement maintenance Eclairage Public avec le SIEL

Madame Le Maire informe la nécessité de renouveler l'adhésion de la compétence optionnelle « maintenance des installations d'éclairage public » pour une durée de 6 ans minimum.

A ce jour, la commune adhère au niveau 2 "Maintenance simplifiée de l'éclairage public". et pose et dépose des motifs illuminations ; (délibération du 26/08/2015). Ainsi, le Siel paye les factures de consommation d'électricité. Coût annuel 2021 : 6 333.79 € y compris pose et dépose 704 €.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte le renouvellement de l'adhésion à la compétence simplifiée de l'éclairage public pour 6 années, reconductibles.

24 – 2021 Extension du Cimetière – Maitrise d'œuvre

Madame le Maire informe le conseil municipal que le cimetière actuel arrive à saturation, qu'il est temps d'engager des travaux d'extension.

La commune de Chagnon qui exerce de plein droit la compétence en matière de d'agrandissement de cimetière sera le maître d'ouvrage de l'opération.

Le cimetière actuel s'étend sur la parcelle B 84 d'une superficie de 1449 m². L'extension projetée se situe à l'est du cimetière actuel sur la parcelle B 85 d'une superficie de 2253 m², acquise par la commune par délibération en date du 22/10/2010.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition de maîtrise d'œuvre établie par l'ingénierie OSMOSE PAYSAGE à Yssingaux. En 2012 cette entreprise est déjà intervenue sur le projet du cimetière dans le cadre d'un aménagement global du Bourg.

Phase d'avant projet : au forfait : montant HT 4 350 €

APPARTEMENT PLACE DE LA CELLE : logement libéré au 23/12/2021

Logement de type 4 de 86,30 m² se composant de :

- au rez de chaussée : un garage
- au 1er étage : cuisine séjour avec coin salon, WC, lavabo et coin de rangement ;
- au 2ème étage : trois chambres et une salle de bains.
- loyer modéré à délibérer.

Des travaux sont à envisager, nous informerons la population lorsque que le logement sera prêt à louer.

***Critère obligatoire : Réservé pour une famille avec enfants scolarisés à l'école de Chagnon.
Merci de déposer vos candidatures en mairie.***

PROJETS D'AMENAGEMENT.

Aménagement Place de la Celle : Un devis pour embellissement et rénovation de la place a été établi, le montant s'élève à 13 354 € TTC. Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce devis. Ce projet est financé par le budget voirie de Saint Etienne Métropole.

Construction de Toilettes accessibles pour la salle communale. Le projet est complété par la réparation du mur de soutènement coté balcon. Coût prévisionnel 150 015.50 €HT soit 180 018.60 € TTC. Les subventions seront donc demandées auprès de la Région, du Département et Saint Etienne Métropole pour atteindre 80 % d'aides.

ORGANISATION TEMPS DE REPAS CANTINE

Renfort d'encadrants compte tenu des effectifs importants à la cantine de 11 h 30 à 12 h 30.
Souad : les Lundis et mardis
Brigitte : les Jeudis.

QUESTIONS DIVERSES

CHANGEMENT DES HORAIRES DE MAIRIE

Du jeudi : 8 h 15 – 12 h et 13 h 30 - 17 h 15

TARIFS CONCESSIONS FUNERAIRES

Tarifs appliqués depuis 2011

30 ans 150 €m² 50 ans 200 €

Le conseil municipal ne modifie pas ces tarifs pour le moment. Ils seront revus après avancement du projet.

REPAS DES SENIORS

JEUDI 16 Décembre 2021

Une réunion de préparation est organisée.

COMMEMORATION 11 NOVEMBRE 14 -18

Cérémonie le 12 novembre à 16 h 45 en présence des enfants de l'école

Le compte rendu est publié sur le <https://chagnon42.fr>

Prochain Conseil Municipal le jeudi 25 novembre 2021 à 20h.